

Comprendre votre facture Redevance Incitative des Ordures Ménagères

Abonnement «Collecte sélective et déchèterie»

Il couvre les frais de collecte et d'entretien des colonnes de tri ; de traitement des déchets recyclables ; de collecte et de valorisation des déchets collectés en déchèteries ; d'entretien des infrastructures des déchèteries. Il est calculé en fonction du nombre de personne au foyer et du type de logement.

Quantité

Correspond au prorata de votre temps de présence calculée sur l'année, par exemple 0.5 est égal à 6 mois.

Prix unitaire

Le prix unitaire correspond au coût annuel de votre abonnement.

Objet	Période	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Abonnement : collecte sélective et déchèterie	01/07/24-31/12/24	0.50	xx.xx	xx.xx		xx.xx
Abonnement : collecte des ordures ménagères	01/07/24-31/12/24	0.50	xx.xx	xx.xx		xx.xx
Forfait sac		0.50	xx.xx	xx.xx		xx.xx
Récapitulatif TVA Taux : Sans TVA						
HT : xx.xx						
						TOTAL GENERAL : xx.xx €

Abonnement « Collecte des ordures ménagères »

Il couvre les coûts logistiques de la collecte des ordures ménagères. Il est calculé en fonction de votre fréquence de collecte (1 fois par semaine ou tous les 15 jours).

Forfait sac

correspond au minimum de sacs distribués par an, il est calculé en fonction du nombre de personne au foyer. Ce forfait est facturé, que les sacs aient été récupérés ou non.